

Bulletin de liaison - Novembre 2018

Ambiance de Béthanie

Sanctions nos foyers pour la sanctification des prêtres

Chères âmes, Dieu nous a fait un commandement d'aimer notre prochain pour Lui prouver notre amour. Et nous pensons alors bien naturellement au prochain qui est près de nous, celui que nous sommes amenés à croiser, avec lequel nous partageons notre vie.

Mais, ceux qui nous ont quittés, ceux dont les âmes sont probablement encore au Purgatoire, pensons-nous qu'ils sont aussi, toujours notre prochain ? Ces âmes, vivantes, à qui nous pouvons parler tellement, elles sont proches de nous, attentives à nous ici-bas, attendent que notre charité pallie leur impuissance à expier désormais leurs fautes passées. Et l'Église nous donne tant de moyens d'exercer cette charité, à commencer par la Sainte Messe, le Rosaire, les sacrifices, les chemins de Croix, les indulgences, les pénitences et tout ce que nos âmes amoureuses de leur salut pour Dieu pourra inventer !

Les Saints Cœurs de Jésus et de Marie ne résistent pas à ces délicatesses pour soulager, réduire, voire mettre fin à ce temps douloureux de Purgatoire. Que n'en usons-nous à la mesure de la Miséricorde divine, c'est-à-dire sans mesure... Et les âmes délivrées rivalisent toujours de reconnaissance pour ceux dont la générosité à leur égard fut le canal de leur libération !

Le Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ a lavé nos âmes au baptême, c'est encore par ce Précieux Sang que les âmes du Purgatoire sont purifiées définitivement des scories qui n'ont pas été éliminées ici-bas. Ces âmes sont chères au Divin Cœur de Jésus ; elles Lui ont tant coûté ! Peut-on rester indifférent à ce prix ? Ce Sang est à notre disposition ; ne faisons pas, à Celui qui nous l'a si généreusement donné, l'affront de ne pas le faire servir ! C'est un chant de gratitude et de louange à la gloire du Sauveur qui montera vers le Ciel, en union avec celui, bien plus reconnaissant encore, des âmes enfin admises au bonheur éternel.

C'est Notre-Dame qui a donné son sang à son Fils ; c'est encore par Elle, donc, que notre charitable intercession prendra toute son efficacité pour ce prochain dont la sainteté est déjà assurée, par la tendresse de sa miséricorde maternelle.

Les intentions ecclésiales

- Pour les prêtres qui œuvrent dans les écoles.
- Pour réparer les scandales commis par les hommes d'Église, ministres de N.S Jésus-Christ,
- Pour leur conversion.
- Pour que l'estime de la pureté garde les prêtres dans une inaltérable et limpide Chasteté.
- Pour les prêtres, religieux, religieuses en purgatoire.

*Intention nationale permanente :
Pour barrer le chemin à l'Islam en France et
obtenir la conversion des juifs et des musulmans.*

Pour les pécheurs :

Le mot de l'aumônier

En ce mois de novembre, l'Église nous invite à prier pour les âmes du Purgatoire. Ces âmes sont à l'entrée du Ciel, attendant d'avoir tout expié avant de jouir de ce bonheur. Quand nous quitterons la terre, et entrerons dans l'éternité, le rideau s'ouvrira pour nous laisser voir ce à quoi nous avons cru, ce que nous avons désiré de toute notre âme.

Combien il est bon de penser à nos fins dernières. Au moment où notre âme se détachera de notre corps, elle se portera de tout l'élan de sa Charité vers Notre-Seigneur Jésus-Christ, comptant sur sa Miséricorde, s'appuyant sur sa Bonté compatissante. Peut-être, nombreuses seront encore les fautes qui exigeront du temps de Purgatoire. Bien peu d'âmes l'évitent. Mais, Notre-Seigneur Jésus-Christ se souviendra des heures où nous avons chaque mois voulu Le consoler et prier pour ses prêtres et les pauvres pécheurs. Combien ces heures passées près de Lui seront alors précieuses et attireront sa Miséricorde à ce moment. Jésus se souviendra du tribut d'hommages et d'Amour Réparateur que nous aurons élevé vers Lui en compensation des blessures qu'Il a reçues dans son Cœur, de ses prêtres qui ont éloigné les âmes des bienfaits de son Sang Divin.

Combien seront bénies ces heures où nous sommes demeurés près de ce Cœur de Jésus, répondant à ses demandes instantes adressées à Sainte Marguerite-Marie Alacoque à Paray-le-Monial. Ces heures précieuses nous placent près de la Source de toute Grâce ; de ce Cœur Ouvert pour déverser sur nos âmes assoiffées ces consolations, écoutant nos supplications, en si grande harmonie avec les désirs de ce Cœur-Sacré.

Quel bel échange de Charité s'établit alors ! Ce Cœur est attentif à nos prières. Notre prière doit être grande comme notre Charité, vaste comme celle du Cœur Divin. Confions-Lui la Sainte Église, les prêtres, les âmes blessées et égarées. N'oublions pas les âmes sacerdotales oubliées dans les flammes du Purgatoire, afin qu'elles puissent profiter de cette Charité.

« Sauver une âme, procurer à une seule âme la Gloire éternelle, cela vaudrait la peine de rester sur la terre jusqu'au jour du Jugement. »

(saint Pierre Fourier)

Les fruits de Béthanie

« Témoigner c'est déjà remercier »

C'est le mois des âmes du Purgatoire...

et ce 2 novembre, jour des morts, est aussi le premier vendredi du mois.

« Il fait si beau au Ciel ! Il y a un si grand espace entre le Purgatoire et le Ciel ! Quelquefois nous avons comme un écho des joies que goûtent les Bienheureux au Paradis ; mais c'est presque une punition, car cela nous donne une si grande envie de voir le bon Dieu ! Au Ciel, la pure lumière ; dans le Purgatoire, les profondes ténèbres ! »

Veillons à délivrer les âmes du Purgatoire et tout particulièrement celles des prêtres; ainsi à leur tour veilleront-elles sur notre œuvre.

Du 1^{er} au 8 novembre, nous pouvons gagner une indulgence plénière applicable aux âmes du Purgatoire et donc délivrer jusqu'à 8 âmes (une par jour)

À quelles conditions ?

1°) **Visiter un cimetière** en y priant ne serait-ce que mentalement pour les défunts.

2°) **Être en état de grâce** (confession dans les 8 jours avant ou après) **sans conserver d'attache au péché.**

3°) **Communier ce jour-là.**

4°) **Prier aux intentions du Pape** : un Credo, un Pater, un Ave et Gloria

Avis

Suite à une conférence donnée par notre aumônier, M. l'abbé Callier, nous avons la grande joie d'accueillir au sein de notre œuvre, un **nouveau couple de Correspondants qui ouvre la porte de la Suisse**, nous permettant ainsi d'étendre l'œuvre au-delà de nos frontières.

Merci à M. et Mme Guillaume de Lestang à qui nous souhaitons beaucoup de succès dans la création de leur groupe. Que le Sacré-Cœur les bénisse !

À lire, relire, méditer...

« Si je vais au Purgatoire, c'est vous qui m'en retirerez... » Cette boutade de Sœur Marie-Gabrielle, religieuse augustine de Valognes, à sa Supérieure, Mère Marie de la Croix, le Seigneur devait la prendre au mot.

« **Le manuscrit du Purgatoire** »

Sanctuaire de Monligeon, 9€50

Commande chez Tequi

Les correspondants

- 03 Brout-Vernet** : Prieuré - 04 70 58 21 01
06 Nice : Mme Abril - 04 93 90 38 15
11-09-66 Montréal : Mme Doutrebente - 04 68 69 09 75
13 Marseille : Mme Sentagne - 04 42 26 93 79
17-33 Saintes : Mme Boyer - 05 46 92 64 96
21-25 Pouilly : Mme Brière - 03 80 90 71 08
22-35-56 Lanvallay : Mme Brunet - 06 62 73 46 30
24-19-87 Bergerac : Mme Bories - 05 53 22 56 89
28 Chartres : Mme Lambert - 02 37 22 89 43
31-32-47-81-82 Toulouse : Mme Frota - 05 34 52 94 26
37 Tours : M. de Gavelle - 02 47 24 83 55
38-73-74 Grenoble : M. Petit - 04 79 32 53 30
42 Unieux : Mme Gardet - 04 77 41 83 81
44 Nantes : M. de Saint Salvy - 02 40 40 87 63
49 Angers : M. Jaquemet - 02 72 73 21 82
50-14-61 Saint Ursin : M. Dénier - 02 33 61 53 95
54-88 Nancy : Prieuré St Nicolas - 09 53 84 61 70
56 Vannes : Prieuré St Vincent-Ferrier - 02 97 60 35 29
59-62-02-80 Lille : Mme Vandendaele - 03 20 24 94 27
63 Clermont-Fd : M. Hammer - 04 73 64 25 19
67-68-57 Strasbourg : Mme Müller - 09 51 84 86 70
69-01 Lyon : Mme Truchon - 04 74 93 70 36
Morgon : Mme Rieu - 04 74 69 96 61
75-77-78-91-92-93-94-95 Paris : Mme Millet - 06 89 95 49 24
76 Rouen : Mme Doudet - 02 35 80 06 29
78 Mantes Conflans : Mme du Boishamon - 01 34 67 68 17
78 Versailles : Mme Fontaine - 01 39 76 41 12
79-16 Niort : Mme Levraut - 05 49 25 01 95
83 Toulon : Mlle Blanc - 06 81 03 11 49
85 La Roche/Yon : Mme Chabot-Morisseau - 09 63 57 59 79
86 Poitiers : Mme Verschuur - 05 17 34 11 16
SUISSE Genève : M. Mme de Lestang - 04 50 40 50 32
Secrétariat : E-mail : foyers.adorateurs@yahoo.fr
- Mme Joly : 06 51 41 74 81
49 ch. de la Bergerie 31530 Saint Paul sur Save
- Mme Millet : 06 89 95 49 24
Avançon 79400 Exireuil

Aumônier : Abbé Vincent Callier



Les foyers adorateurs



**Jeudi 1^{er}, vendredi 2, samedi 3
Novembre 2018**